

Date : 21 juin 2023

À : Tous les soumissionnaires

De : **International Development Law Organization, Equipe des achats, Bureau national de l'IDLO au Niger**

Sujet:

**Amendement n° : 1**

Il est fait référence à la demande de cotation RFQ NO.006/S/NE/2023 de IDLO publiée le 15 juin pour l'achat de services de location de voitures à long terme via le site Web IDLO Tenders.

Veuillez trouver ci-dessous les questions reçues et la réponse de l'IDLO à celles-ci.

**1. Demande :**

Bonjour,

Je viens par le présent mail, vous demandez de bien vouloir nous clarifier ces points ci-dessus :

- Titre de brevet et d'un certificat d'imposition ;
- Stabilité financière avérée (fournir une attestation de présence bancaire avec garantie d'engagement)

Merci.

**Réponse:**

Cher soumissionnaire,

Nous vous remercions pour votre demande de clarifications. Veuillez trouver les éléments de réponse à vous différentes questions ci-dessous :

Le titre de brevet ou le certificat d'imposition sont cités à titre d'exemple. L'essentiel est de fournir une preuve de régularité fiscale. En l'occurrence, il s'agit de l'ARF (Attestation de Régularité Fiscale). Concernant votre question à propos de la stabilité financière, il s'agit de fournir une attestation de capacité financière de votre banque.

Cette lettre sert à informer que l'Amendement No. 01 à la demande de cotation RFQ NO. 006/S/NE/2023 sera affiché en réponse aux questions soulevées par les soumissionnaires pour votre considération lors de la préparation de votre réponse à la demande de cotation mentionnée ci-dessus. Tous les autres termes et conditions de l'appel d'offres restent inchangés et restent pleinement applicables.

Nous apprécions votre intérêt continu pour l'IDLO et nous nous réjouissons de recevoir votre précieuse offre.

Equipe des achats, Bureau national de l'IDLO au Niger.